

Appel à manifestation d'intérêt

Date limite de dépôt des lettres d'intention :
6 mai 2019

Contexte

En s'inscrivant dans le mouvement mondial de l'accès aux ressources éducatives libres, la Fondation UVED (Université Virtuelle Environnement et Développement durable), une des huit Universités Numériques Thématiques (UNT) françaises, favorise le libre accès au savoir, à l'éducation, et à la formation de l'ensemble des acteurs du domaine de l'environnement et du développement durable.

UVED apporte un complément pédagogique aux enseignements disciplinaires et spécialisés des établissements ; elle propose des compléments de cours validés scientifiquement, pédagogiquement et techniquement, directement utilisables par les étudiants de toutes les filières, offre aux enseignants de toutes les disciplines des e-contenus pour leurs enseignements et apporte au grand public des informations fiables et des contenus pédagogiques labellisés.

Au-delà de cette mission, et afin de rendre le savoir accessible à tous gratuitement, UVED produit et coordonne des MOOCs (cours en ligne gratuits ouverts à tous) pluri-établissements, pluri-acteurs, pluridisciplinaires et pluri-partenaires, réunissant pour chaque MOOC plusieurs experts scientifiques issus d'établissements différents.

Objectifs

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse **aux enseignants et enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi qu'aux enseignants des établissements d'enseignement secondaire**, travaillant dans l'un des champs de l'environnement et du développement durable, de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Il a pour objectif de cofinancer la production de ressources pédagogiques nouvelles pour enrichir l'offre d'UVED et sa banque de ressources.

Ces ressources doivent permettre de contribuer au développement et au renouvellement des pratiques pédagogiques et d'impulser la créativité et l'innovation par l'usage du numérique au service d'une efficacité accrue des formations des établissements dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Ces ressources pédagogiques numériques ou audiovisuelles doivent être granularisées afin de répondre aux besoins des enseignants qui attendent des éléments de cours (appelées « grains pédagogiques ») qu'ils pourront facilement se réapproprier, utiliser, intégrer dans leurs enseignements.

Ces grains pédagogiques peuvent également être utilisés par les étudiants, notamment sur prescription de leurs enseignants, pour approfondir une notion, acquérir une compétence, réviser un cours, préparer un examen, acquérir des attendus, etc.

Projets attendus

Sont attendus comme types de projets :

- **des tests de positionnement déclinables dans différents champs disciplinaires et des outils d'auto-évaluation dans le champ de l'environnement et du développement durable ;**
- **des fondamentaux scientifiques** qui permettent d'apporter aux étudiants des bases communes, indispensables pour travailler dans le domaine de l'environnement et du développement durable, et ce quel que soit le champ disciplinaire ;
- **des ressources sur les bases en environnement et développement durable par spécialité** (pour les juristes, les géographes, les économistes...) qui permettent de mettre ces sujets en relation avec chacune des disciplines, de conserver un apport disciplinaire en y ajoutant une dimension environnementale et de développement durable ;
- **des demandes de co-financement de MOOC ;**
- **des capsules vidéo** (grain(s) audiovisuel(s)) ;
- **des projets de pédagogie active ou de réalité virtuelle** (jeux sérieux, jeux de rôle, approches par problème, approches par compétence,...) ;
- **des applications éducatives pour la formation dédiée à l'environnement et au développement durable.**

Cette liste de types de projets n'est pas restrictive et toute autre proposition sera étudiée.

Sur les sujets suivants :

■ Les priorités thématiques d'UVED définies par le Conseil scientifique d'UVED :

- Écologie scientifique (en complément de la semaine 2 du MOOC UVED « [Ingénierie écologique](#) »)
- Données massives, Big Data en environnement et développement durable
- Place/apport du numérique dans l'étude des populations et des écosystèmes
- Conflits socio-environnementaux et acceptabilité du changement
 - Dimension psychologique et sociale du changement global
 - Vulnérabilité, acceptabilité, résilience
- Santé et environnement
- Alimentation durable (consommation et production responsables)
- Politiques à l'heure de l'anthropocène
- Approche sociale et sociétale de la transition écologique

■ Les champs thématiques d'UVED :

- Sciences de la Planète et de l'Univers
- Changements globaux
- Écosystèmes et biodiversité
- Dynamique des milieux
- Gestion des ressources naturelles
- Environnement - Santé
- Alimentation
- Économie circulaire
- Évaluation et gestion des risques
- Gestion et aménagement des territoires
- Écoconception et écotecnologie
- Institutions, acteurs, sociétés et territoires

Cette liste de thématiques n'est pas restrictive et toute autre proposition est a priori recevable, à condition que le sujet du projet soit en lien avec le domaine de l'environnement et du développement durable.

Consultez, sur le portail d'UVED, l'annexe « Typologie des projets UVED » pour avoir des exemples et plus de détails sur les projets que vous pouvez proposer. L'équipe UVED est également à votre écoute pour vous guider dans le choix de la typologie.

Public cible

- **Les étudiants :**
 - de **niveau Licence** (pour favoriser le continuum lycée-université et la réussite des étudiants),
 - de niveau Master/Ingénieur
 - de niveau Doctorat
- Le grand public
- Les lycéens (pour les accompagner et les aider dans leur orientation/réorientation)

Processus de sélection

Calendrier

Lancement de l'ÉTAPE 1 de l'appel à projets : diffusion de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.	27 MARS 2019
Date limite de soumission des lettres d'intention par les équipes auteurs.	6 MAI 2019
Première évaluation et pré-sélection des projets par les experts du Conseil scientifique d'UVED sur la base des lettres d'intention déposées. Les projets pourront ainsi être à ce stade validés ou invalidés.	MAI 2019
Lancement de l'ÉTAPE 2 de l'appel à projets : démarrage du montage des « Dossiers projets » pour les projets pré-sélectionnés. Les équipes devront compléter les dossiers en tenant compte des éventuelles remarques du Conseil scientifique. Le format « Dossier Projet » sera fourni aux équipes auteurs.	JUIN 2019
Date limite de soumission des « Dossiers Projets » complétés.	30 SEPTEMBRE 2019
Evaluation des dossiers complets tenant compte des remarques émises par le Conseil scientifique d'UVED sur la lettre d'intention. Les projets sont alors acceptés ou refusés.	OCTOBRE 2019
Validation finale par le Conseil d'administration d'UVED des projets retenus par le Conseil scientifique.	NOVEMBRE 2019
Démarrage de la production des projets retenus.	JANVIER 2020

Critères de pré-sélection des projets

- La pertinence du projet au regard des attendus de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- La pertinence de la démarche pédagogique pour aborder le sujet scientifique proposé et sa cohérence avec les objectifs pédagogiques énoncés ;
- L'usage de la ressource, qui doit répondre à des besoins de formation clairement identifiés, et son potentiel de réutilisabilité (dans d'autres contextes et par d'autres enseignants) ;
- Le positionnement par rapport à l'existant (plus-value, originalité, complémentarité) ;
- La dimension pluri-établissements et l'approche pluridisciplinaire (suivant le type de projet proposé) ;
- La valeur ajoutée en termes d'impact sur la qualité de la formation, sur les pratiques pédagogiques et sur la réussite des étudiants ;
- L'interactivité, la créativité et l'innovation pédagogique.

Modalités de réponse

Pour répondre à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, le porteur de projet doit déposer une lettre d'intention, téléchargeable sur le portail d'UVED, et **la transmettre complétée par mail à gabrielle.calvet@fondation-ued.fr au plus tard le 6 mai 2018.**

La lettre d'intention constitue une **phase de pré-sélection**. Pour tout projet éligible, le porteur devra par la suite constituer un « Dossier Projet » qui sera à soumettre au plus tard le 30 septembre 2019 pour une sélection finale par le Conseil scientifique et une validation par le Conseil d'administration d'UVED.

Consultez, sur le portail d'UVED, l'annexe « Si votre projet est éligible » pour avoir plus de renseignements sur :

- les critères de sélection des dossiers de candidature ;
- les financements ;
- les droits et engagements des différentes parties (contrats de commande et cession de droits) ;
- la procédure de production.